

**OCBM de Charleroi : document préparatoire au point 4.1.**

**Planification des redéploiements jusque 2030 dans le bassin de Charleroi**

**1. Contexte**

Lors de l'OCBM du 2 décembre 2021, les éléments de planification des redéploiements suivants ont été partagés :

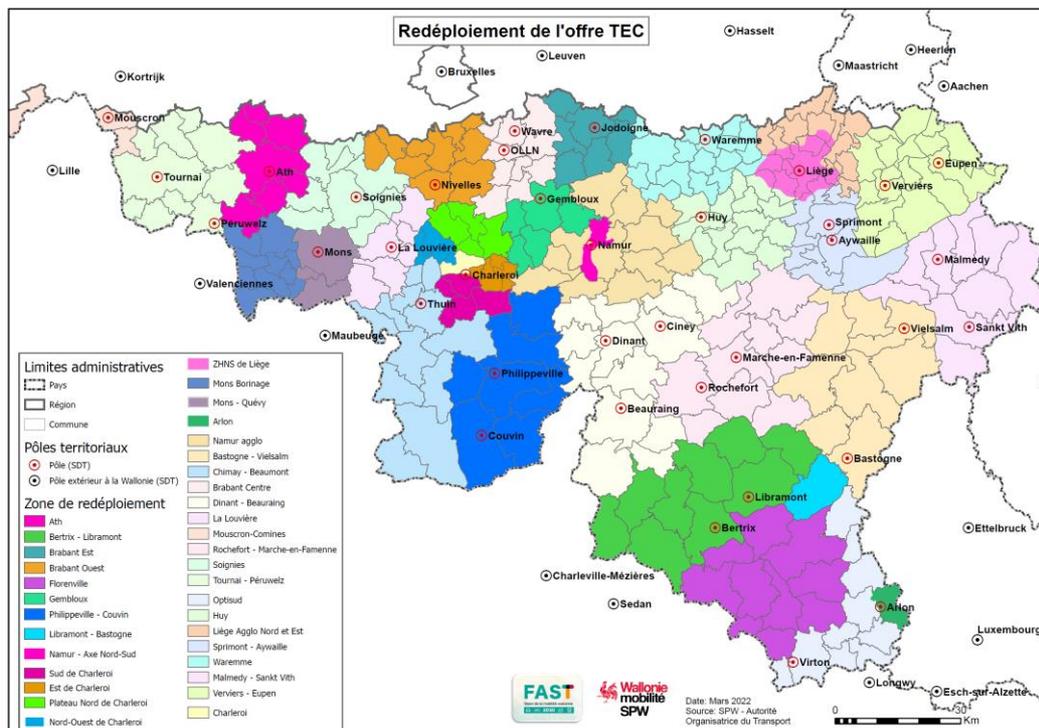
*L'Organe prend acte du report après 2023 de l'étude de redéploiement de la zone « Chimay – Beaumont », au vu des enjeux liés à l'extension du métro léger de Charleroi vers le GHDC.*

*Considérant le diagnostic posé par l'AOT, l'Organe recommande toutefois d'intégrer au périmètre de la zone « Philippeville – Couvin » (dont l'étude s'initie) la commune de Cerfontaine et la liaison entre Chimay et Couvin.*

*L'Organe demande également de planifier les redéploiements nécessaires autour du futur BHNS et du futur « M5 » vers le GHDC.*

Suite à un travail important de planification réalisé conjointement par le SPW et le TEC pour baliser l'ensemble des évolutions de l'offre de transport public nécessaires à travers toute la Région pour atteindre les objectifs 2030 de la Vision FAST que s'est fixé la Wallonie, le calendrier et les périmètres des zones de redéploiement pour le bassin de Brabant Wallon ont été adaptés et précisés.

**2. Les périmètres des zones de redéploiement**



Etant donné la démarche PUM ne s'est initiée qu'en 2022, plusieurs études ciblées de redéploiement ont déjà été menées en parallèle.

La mise en œuvre des premiers redéploiements ciblés et celle liées aux grands projets d'infrastructures (BHNS et extension M5) mobiliseront la Direction territoriale TEC de Charleroi jusque 2026.

Les communes du bassin de mobilité de Charleroi sont ainsi réparties en 6 zones de redéploiement définies et planifiées comme suit :

Zone de redéploiement	Communes concernées	Diagnostic	Nouveau Plan régional de transport	Etudes opérationnelles et participation citoyenne	Mise en œuvre opérationnelle (TEC)	Evaluation
Charleroi zone NO	Charleroi, Chappelle-Lez-Herlaimont, Courcelles	Printemps 2021	Printemps 2022	2022	2023	2025
Charleroi Plateau Nord	Charleroi, Pont-à-Celles, Les Bons Villers, Fleurus	Automne 2021	Été 2022	2023	2024 et 2027	2026
Charleroi Est (autour du M5)	Charleroi, Châtelet, Aiseau-Presles, Farciennes	Printemps 2022	Automne 2022	2023-2024-2025	2026	2028
Charleroi Sud (autour du BHNS)	Charleroi, Gerpinnes, Hames-sur-Heure Nalines, Montigny le Tilleul	Automne 2022	2023	2024-2025	2026	2028
Chimay - Beaumont - Thuin - Erquelinnes	Montignies, Chimay, Sivry-Rance, Froidchapelle, Beaumont, Walcourt, Thuin, Fontaine l'Eveque, Anderlues, Lobbes, Merbes le Château, Erquelinnes	2026	2027	2027-2028	2029	> 2030
Centre Charleroi	Charleroi	2027	2027	2028	2029	> 2030

*PRTP = Plan régional de transport public reprenant les ambitions régionales pour la zone en termes de liaisons et de niveaux de service cibles*

Le réseau cible de la zone NO a reçu de l'OCBM Charleroi du 02/12/2021 un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis mi-2021, en demandant une augmentation des niveaux de service le week-end sur la liaison urbaine structurante Trazegnies - Courcelles – Gosselies et de prolonger en heures de pointe la liaison Pont-à-Celles-Luttre-Trazegnies jusque Souvret. L'AOT officialise sur cette base le Plan Régional de Transport Public du Nord-Ouest de Charleroi afin de permettre à l'OTW de piloter la phase suivante d'études opérationnelles.

Le réseau cible de la zone « Charleroi Plateau Nord » fait l'objet du point 4.2. de cette séance.

Le diagnostic de la zone « Charleroi Est » (autour du M5) fait quant à lui l'objet du point 4.3. de cette séance.

### 3. Proposition d'avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur le périmètre et l'évolution du planning de redéploiement de l'offre de transport en commun sur son bassin, à savoir :

- Etude du redéploiement de la zone Nord-Ouest de Charleroi : réseau cible (ambitions tactiques) soumis à l'avis de l'OCBM d'automne 2021.
- Etude du redéploiement du Plateau Nord de Charleroi : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2021 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2022 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;
- Etude du redéploiement de la zone Est de Charleroi (autour du M5) : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2022 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;
- Etude du redéploiement de la zone Sud de Charleroi (autour du BHNS) : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2022 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2023 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;
- Etude du redéploiement de la zone Chimay – Beaumont – Thuin - Erquelines : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2026 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2027 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;
- Etude du redéploiement de la zone Chimay – Beaumont – Thuin - Erquelines : présentation d'un diagnostic à l'OCBM d'automne 2026 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM de printemps 2027 le projet de réseau cible (ambitions tactiques) ;
- Etude du redéploiement de la zone Charleroi Centre : présentation d'un diagnostic à l'OCBM de printemps 2027 en vue de soumettre à l'avis de l'OCBM d'automne 2027 le projet de réseau cible (ambitions tactiques).